

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DES MEMBRES À LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS. DÉCISION

Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer
Mme Vaccaro à Mme Branas
M Augé à Mme Picard
M Acquaviva à Mme Picard

Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

DÉSIGNATION DES MEMBRES À LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

L'article 1650-3 du Code Général des Impôts dispose que la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) est la même que celle du mandat du Conseil Municipal. Il convient donc de renouveler la composition de cette commission.

Le Conseil Municipal de la Ville doit proposer une liste de personnes appelées à être membres de la Commission Communale des Impôts Directs. Il appartient ensuite aux services des impôts, de désigner dans cette liste les personnes amenées à siéger au sein de cette commission.

La commission doit comporter huit membres titulaires et huit membres suppléants.

La procédure prévoit que les commissaires sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal soit 16 membres titulaires et 16 membres suppléants.

En cas de décès, de démission ou de révocation d'au moins trois membres de la Commission, il sera procédé dans les mêmes conditions à de nouvelles désignations.

Aussi, il vous est proposé les 16 membres titulaires et les 16 membres suppléants suivants :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Bernard Cases	Mme Sophie Damisa
M. Kévin Roscop	Mme Véronique Durand
M. Stephen Apoux	Mme Dahbia Rigaud
M. Jean Lagouarde	M. Francis Royer
Mme Nathalie Gagnière	M. Stéphane Metz
M. Philippe Ducos	Mme Sandrine Menieu
M. Pierre Sirio	Mme Karine Gonzalez
M. Jacques Pareil	M. Gilles Aloë
M. Nicolas Deau	Mme Caroline Jenny
Mme Marie-Christine Marty	Mme Pascale Mornon
M. Quentin Grimaud	Mme Catherine Lemaire
M. Éric Vendenabeele	M. Christian Lemaire
Mme Chantal Puyo	M. Pierre Dulac
M. Frédéric Merrieux	M. Hervé Sarrazin
M. Louis-Marie Gallot	Mme Edwige Kossar
Mme Paola Vernoux	Mme Emmanuelle Alhaitz

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Adopte ces propositions pour les soumettre aux services fiscaux de la Gironde.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles
le 18 juillet 2020
pour expédition conforme
Le maire,



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_058
Date de la décision :	2020-07-18 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION DES MEMBRES À LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	033-213304496-20200718-DG20_058-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200718-DG20_058-DE-1-1_0.xml	text/xml	897
Nom original :		
DG20_058.pdf	application/pdf	616323
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200718-DG20_058-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	616323

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juillet 2020 à 09h13min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juillet 2020 à 09h13min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juillet 2020 à 09h13min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juillet 2020 à 09h13min12s	Reçu par le MI le 2020-07-21